



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mars 2023
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-septième session

6-17 mars 2023

Point 3 b) de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : questions nouvelles, tendances, domaines d'intervention et approches novatrices des questions ayant une incidence sur la situation des femmes, notamment sur l'égalité entre femmes et hommes

Dialogue interactif sur le domaine d'intervention et la question nouvelle intitulée « Redresser le cap – parvenir à l'égalité des genres malgré la superposition des crises »

Résumé de la présidence

1. Le 16 mars 2023, la Commission de la condition de la femme a tenu un dialogue interactif sur le domaine d'intervention et la question nouvelle intitulée « Redresser le cap – parvenir à l'égalité des genres malgré la superposition des crises ». Le Vice-Président de la Commission, Māris Burbergs (Lettonie), a fait une déclaration liminaire et présidé le dialogue. Les intervenantes et intervenants suivants ont fait des observations liminaires : la Directrice exécutive du Centre for Social Equity and Inclusion (CSEI) et Organisatrice à l'échelle nationale de la campagne Wada Na Todo Abhiyan (WNTA – Tenez vos promesses), Annie Namala ; la Directrice adjointe de la Division pour une transformation rurale inclusive et l'égalité des genres à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Lauren Phillips ; un maître de conférences en économie à l'Open University, Jérôme de Henau ; la Conseillère en questions de genre au SERVIR Amazonia, Marina Irigoyen ; la Fondatrice et Directrice exécutive de l'Allamin Foundation for Peace and Development Fondation, Hamsatu Allamin ; la Chef de la Section Autonomisation économique à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Jemimah Njuki et la Présidente de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, Mary Wangui Mugwanja. Les représentantes et représentants de 16 États Membres, une observatrice et une représentante d'une entité des Nations Unies ont contribué au dialogue. Des



représentantes et représentants de cinq organisations non gouvernementales ont également fait part de leur point de vue.

Superposition des crises compromettant la réalisation des objectifs de développement durable

2. Les intervenantes et intervenants ont exprimé leur inquiétude quant à l'existence de multiples crises qui se superposent et aux répercussions négatives qu'elles ont sur les inégalités entre femmes et hommes. Il a été souligné que les effets combinés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des changements climatiques et des conflits avaient annulé les acquis en matière d'égalité femmes-hommes et que, au rythme actuel des progrès, il faudrait environ 300 ans pour parvenir à l'égalité des genres. Les intervenantes et intervenants ont fait observer que la COVID-19, les changements climatiques et les conflits avaient creusé les inégalités préexistantes entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la malnutrition, comme le montrait le fait qu'en 2021, 150 millions de femmes de plus que d'hommes dans le monde étaient confrontées à l'insécurité alimentaire, et 8,4 fois plus de femmes qu'en 2018 faisaient face à l'insécurité alimentaire cette année-là. En outre, il y avait 25 millions de femmes et de filles de plus que d'hommes et de garçons qui vivaient dans l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, les intervenantes et intervenants ont fait valoir qu'il était essentiel de donner la priorité à des programmes alimentaires résilients au climat, qui tiennent compte des questions de genre et qui avaient pour but de répondre aux besoins des femmes en situation de vulnérabilité, des femmes et des filles handicapées, ainsi que des femmes et des filles vivant en milieu rural.

3. Plusieurs personnes ont également fait part de leurs préoccupations concernant le recours par les groupes armés à la violence sexuelle comme moyen d'atteindre des objectifs politiques ou militaires. Elles ont relevé que les auteurs de pareils crimes, y compris les enlèvements et les mariages forcés, présentaient souvent des signes de radicalisation et d'endoctrinement, et profitaient de la vulnérabilité des femmes et des filles, qui, selon elles, trouvaient son origine dans la pauvreté, l'isolement et l'inégalité entre les femmes et les hommes. Elles ont ajouté que les femmes et les filles déplacées par les conflits étaient particulièrement vulnérables face aux trafiquants et étaient plus susceptibles de connaître la pauvreté et la malnutrition liées à des perspectives économiques limitées. Les intervenantes et intervenants ont déclaré que pour faire face à l'impact des conflits, il fallait adopter une approche intersectionnelle, mettre l'accent sur la justice sociale, les droits humains et l'utilisation de la technologie.

4. Les plateformes numériques et l'innovation jouant un rôle important dans la réalisation du développement durable, les participantes et participants ont souligné l'importance de la collecte de données et du processus de suivi communautaire pour identifier les questions clés et élaborer des politiques ciblées visant à promouvoir l'avancement des femmes. Les intervenantes et intervenants ont fait valoir qu'il était nécessaire de se concentrer sur les communautés marginalisées et les populations des zones rurales, qui souvent n'avaient pas accès à l'information, en lançant des initiatives locales. Il a été souligné que l'isolement géographique, les barrières linguistiques et l'analphabétisme se traduisaient par une faible représentation publique, preuve qu'il fallait mettre l'accent sur les compétences, l'éducation et la technologie pour combler le fossé entre les femmes et les hommes. La pauvreté et l'inégalité augmentant la vulnérabilité des femmes et des filles vivant en milieu rural, une action collective visant à développer des programmes éducatifs de résilience au climat et tenant compte des questions de genre était essentielle pour garantir l'égalité des chances pour tous.

Stratégies et meilleures pratiques

5. Plusieurs délégations ont présenté des exemples de mesures prises pour remédier aux effets de la pandémie et à son impact disproportionné sur les femmes et les filles, telles que la mise en place de politiques relatives aux questions de genre, la lutte contre la violence de genre pendant les confinements, ainsi que les financements et les réformes visant à parvenir à une croissance économique inclusive. Certaines ont noté que la pandémie avait catalysé une utilisation de la technologie numérique pour donner davantage de moyens d'action aux femmes, et ont souligné la façon dont ils proposaient des formations pour aider les femmes à acquérir des compétences numériques et trouver des modalités de travail souples. Il a aussi été souligné que l'utilisation des technologies numériques avait permis de simplifier et d'accélérer les procédures et les services administratifs pendant les conflits et qu'il était important de mettre l'accent sur l'habileté numérique pour ne laisser personne de côté.

6. Soulignant que les femmes continuaient d'assumer une part disproportionnée du travail non rémunéré et des responsabilités liées à la garde des enfants dans la sphère domestique, les participantes et participants ont estimé que des services de garde de qualité devaient être proposés à un coût abordable et les délégations ont fait part des mesures prises pour redistribuer la charge des soins non rémunérés de manière égale entre les femmes et les hommes grâce à l'introduction de politiques favorables à la famille. En ce qui concerne les urgences humanitaires, l'accent a été mis sur l'importance d'une préparation aux urgences qui tienne compte de la dimension de genre et la nécessité d'inclure les femmes dans tous les aspects de l'action humanitaire afin que l'ensemble des communautés en bénéficient. Les délégations ont également présenté leurs initiatives visant à promouvoir le leadership et la participation significative des femmes.

Actions clés pour renforcer les politiques et les efforts de relèvement

7. Les participantes et participants ont proposé un certain nombre d'actions visant à renforcer les politiques et les efforts de relèvement et à donner davantage de moyens de s'en sortir aux femmes et aux filles touchées par des urgences se superposant. Plusieurs intervenantes et intervenants ont souligné la nécessité de collecter des données plus récentes et plus fiables, ventilées par sexe, afin de suivre l'impact des crises sur l'égalité entre les femmes et les hommes et d'informer les politiques, les programmes et les plans d'investissement. Il a aussi été souligné que les données générées par les citoyen(ne)s/communautés pouvaient être un outil important pour combler les lacunes en matière de collecte de données et renforcer une approche intersectionnelle. Les intervenantes et intervenants ont également souligné la nécessité de donner la priorité à des systèmes de protection sociale universels et tenant compte des spécificités de chaque sexe, afin de constituer un rempart contre les chocs économiques et environnementaux et les conflits, et de répondre aux risques et aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles. Plus spécifiquement, la nécessité d'investir dans des services de qualité à un coût abordable dans le domaine du Care a été soulignée, tout en notant que l'économie du Care était essentielle pour soutenir l'entrée ou le retour des femmes dans la population active et pour le bien-être des enfants et des personnes âgées.

8. En outre, les participantes et participants ont souligné la nécessité d'intégrer des approches intersectionnelles dans les politiques et les programmes depuis la conception des technologies et des innovations jusqu'à la garantie d'un accès égal des femmes et des filles aux outils et services numérisés, en respectant, protégeant et promouvant les droits humains des femmes et des filles dans toute leur diversité. Les intervenantes et intervenants ont souligné que pour lutter contre l'insécurité alimentaire, il fallait accorder la priorité aux transitions en plaçant au cœur des efforts

l'organisation de systèmes alimentaires résilients au climat et respectueux de l'égalité des femmes et des hommes, afin de régler les crises interdépendantes qui sévissent en ce qui concerne l'alimentation, l'emploi, le Care et le climat. Il a également été souligné qu'il fallait renforcer le lien entre les domaines d'action que sont l'égalité des genres et l'avancement des femmes, d'une part, et la sécurité alimentaire et la nutrition, d'autre part, en faisant valoir qu'ils restaient souvent déconnectés aux niveaux national et international et en notant que les objectifs de la sécurité alimentaire et de la nutrition étaient rarement reflétés dans les politiques relatives aux questions de genre, et vice-versa.
